

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.01.2020

Révision: 21.01.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** Topcorn**Code du produit:** 100449**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

- **Secteur d'utilisation** SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
- **Catégorie du produit** PC27 Produits phytopharmaceutiques
- **Emploi de la substance / de la préparation** Herbicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:**

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
Fax +41 (0)62 746 80 08
info@staehler.ch
www.staehler.ch

Service chargé des renseignements:

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel. +41 (0)62 746 80 00
Fax +41 (0)62 746 80 08
info@staehler.ch
www.staehler.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre d'Information toxicologiques à Zurich, tél.: 145 ou 044 251 51 51**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

2.2 Éléments d'étiquetage

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS07



GHS09

Mention d'avertissement Attention**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

terbuthylazine
mesotrione

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.01.2020

Révision: 21.01.2020

Nom du produit: Topcorn

(suite de la page 1)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P330 Rincer la bouche.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
- EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
- EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 5915-41-3 EINECS: 227-637-9	terbuthylazine ☠ STOT RE 2, H373 ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 ☠ Acute Tox. 4, H302	29,5%
CAS: 68439-49-6	Alkohole, C16-18, ethoxyliert ☠ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	≥3-<10%
CAS: 104206-82-8	mesotrione ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥2,5-<10%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one ☠ Eye Dam. 1, H318 ☠ Aquatic Acute 1, H400 ☠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	≥00025-<0,025%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Remarques générales:

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

En cas de présence de lentilles de contact, les enlever au bout de 5 minutes et rincer de nouveau les yeux.

- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.01.2020

Révision: 21.01.2020

Nom du produit: Topcorn

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles. (suite de la page 2)
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traitement symptomatique (décontamination, fonction vital), aucun antidot connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone (CO)
Oxyde d'azote (NO_x)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût d'origine.
A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Interdire l'accès aux enfants.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.01.2020

Révision: 21.01.2020

Nom du produit: Topcorn

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Produit phytosanitaire
Produit destiné à l'agriculture.

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail..
- **Protection respiratoire:**
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

- Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
 - **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
 - **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
 - **Protection du corps:**
Vêtements de travail protecteurs
Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).
 - **Mesures de gestion des risques**
L'utilisation de ce produit à titre professionnel par des femmes enceintes ou des mères qui allaitent ou des jeunes travailleurs est restreinte ou complètement interdite. Les bases légales ainsi que les dispositions précises en la matière figurent à la section 15.

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.01.2020

Révision: 21.01.2020

Nom du produit: Topcorn

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Jaunâtre
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C: 2-5

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.

· Point d'éclair >100 °C

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
450 °C

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Densité à 20 °C: 1,10-1,14 g/ml

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Entièrement miscible.

· Viscosité:

Dynamique à 20 °C:	225-383 mPas
Cinématique:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de réaction dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

5915-41-3 terbuthylazine

	NOAEL (1y)	0,4 mg/kg bw/day (chien)
	NOAEL (2y)	0,35 mg/kg bw/day (rat)
	NOAEL (90d)	2,1 mg/kg/day (rat)
Oral	LD50	1.590 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>5,3 mg/l (rat)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.01.2020

Révision: 21.01.2020

Nom du produit: Topcorn

(suite de la page 5)

Topcorn		
Oral	LD50	310 mg/kg (rat)
Dermique	ld50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	>5 mg/l (rat)
104206-82-8 mesotrione		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	>4,75 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun effet d'irritation connu.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucun effet d'irritation connu.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Terbutylazine: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2 (STOT RE2)
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

EC50 (48h)	53 mg/l (daphnia magna)
EC50 (7d)	0,114 mg/l (lemna gibba)
ErC50 (72h)	87 µg/l (souris) (female)
LC50 (96h)	6,7 mg/l (truite arc-en-ciel)

5915-41-3 terbuthylazine

ErC50 (14d)	0,412 mg/l (lemna gibba)
ErC50 (72h)	0,028 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata)
LC50 (96h)	2,2 mg/l (truite arc-en-ciel)
NOEC (21d)	0,09 mg a.s./l (truite arc-en-ciel)

104206-82-8 mesotrione

EC50 (48h)	>622 mg/l (daphnia magna)
ErC50 (72h)	13 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Terbuthylazine:

Biodégradabilité: Difficilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau: Dégradation par périodes de demi-vie: 6 jr Remarques: Le produit n'est pas persistant.

Stabilité dans le sol: Temps de dissipation: 77 - 169 jr. Le produit n'est pas persistant.

Mesotrione:

Stabilité dans l'eau: Dégradation par périodes de demi-vie: > 30 jr (25 °C) Remarques: Persistant dans l'eau.

Stabilité dans le sol: Temps de dissipation: 6 - 105 jr. Le produit n'est pas persistant.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas dans les organismes.

Terbuthylazine:

Bioaccumulation: Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau: log Pow: 3,4 (25 °C)

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.01.2020

Révision: 21.01.2020

Nom du produit: Topcorn

(suite de la page 6)

Mesotrione:

Bioaccumulation: Remarques: Bas potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Terbuthylazine:

Répartition entre les compartiments environnementaux: Remarques: Modérément mobile dans les sols

Stabilité dans le sol: Temps de dissipation: 77 - 169 jr Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50) Remarques:

Le produit n'est pas persistant.

Mesotrione:

Répartition entre les compartiments environnementaux: Remarques: La mésotrione a une moyenne à grande mobilité dans le sol.

Stabilité dans le sol: Temps de dissipation: 6 - 105 jr Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50) Remarques: Le produit n'est pas persistant.

Effets écotoxiques:

Remarque: Très toxique chez les poissons.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Très toxique pour organismes aquatiques.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit être acheminé vers une décharge ou une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Code déchet: 02 01 08 Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une déchetterie. Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR, IMDG, IATA

ADR

UN3082

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (terbuthylazine, mesotrione)

IMDG

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

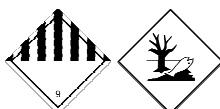
N.O.S. (Terbuthylazine, mesotrione), MARINE POLLUTANT

IATA

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S. (Terbuthylazine, mesotrione)

ADR, IMDG, IATA



Classe

9 Matières et objets dangereux divers.

Étiquette

9

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.01.2020

Révision: 21.01.2020

Nom du produit: Topcorn

(suite de la page 7)

· ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : terbuthylazine
· Marine Pollutant:	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Marquage spécial (IATA):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières et objets dangereux divers.
· Indice Kemler:	90
· No EMS:	F-A,S-F
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	-
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TERBUTHYLAZINE, MESOTRIONE), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **Prescriptions nationales:**
- **Classe de pollution des eaux:**
Il est impossible que des produits phytosanitaires aient accès aux eaux. Pour cette raison il faut les emmagasiner conformément aux exigences de sécurité d'après la classe de pollution des eaux 3. Par conséquent il n'est pas nécessaire de classer et marquer des produits phytosanitaires en classe de pollution des eaux.
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement.
Eviter chaque contact inutile avec le produit.
L'emploi abusif peut nuire à la santé.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Service établissant la fiche technique:** Stähler Suisse SA

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.01.2020

Révision: 21.01.2020

Nom du produit: Topcorn

(suite de la page 8)

· Contact:

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel.: +41 (0) 62 746 80 00 / Fax.: +41 (0) 62 746 80 08
info@staehler.ch
www.staehler.ch

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

FR